



Mission POUR LA
Transition
Énergétique

MOBILITÉ

des Entreprises à Monaco

Guide des bonnes pratiques



Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO



pacte-coachcarbone.mc

SOMMAIRE

- **P.1** Contexte.
- **P.2** Les actions du Pacte National.
- **P.4** **Électrification & rationalisation de la flotte de véhicules**
MONACO TELECOM
- **P.6** **Conversion du parc de véhicules professionnels à l'électrique**
SOCIÉTÉ MONÉGASQUE DES EAUX
- **P.8** **Installation de bornes de recharge électrique pour les clients et employés**
BNP PARIBAS TERRITOIRE DE MONACO
- **P.10** **Un forfait mobilité pour favoriser les modes doux**
CFM INDOSUEZ WEALTH MANAGEMENT (WM)
- **P.12** **Remboursement de l'abonnement « transports en commun »**
COTY LANCASTER
- **P.14** **Incitation à l'utilisation des transports en commun**
MUSÉE OCÉANOGRAPHIQUE
- **P.16** **Bilan carbone détaillé et enquête mobilité**
SOCIÉTÉ DES BAINS DE MER
- **P.19** **Facilitation de l'utilisation du vélo**
SBM OFFSHORE
- **P.21** **Promotion des transports en commun dans l'événementiel**
GRIMALDI FORUM
- **P.23** **MOBEE PRO**
SMEG
- **P.25** Les bonnes idées pêle-mêle.
- **P.26** Conclusion.
- **P.27** Infos et outils de la mobilité à Monaco.



LE CONTEXTE

Congestion, pollutions, engorgement... La mobilité, en Principauté, n'est pas un vain mot.

L'Etat conduit une politique particulièrement incitative en faveur d'une mobilité plus douce et plus raisonnée, laquelle s'inscrit au cœur de la transition énergétique monégasque. En ligne de mire : l'objectif ambitieux de retrouver, en 2030, le trafic entrant et sortant des années 1990.

En effet, 1^{er} pôle le plus émetteur de gaz à effet de serre, **la mobilité représente plus de 35% des émissions totales monégasques**. Or, avec près de 37.000 habitants et plus de 60.000 salariés, la Principauté est soumise à des contraintes spécifiques et les questions de mobilité peuvent représenter un frein à l'embauche des entreprises.

Le Gouvernement propose des solutions simples et efficaces, à l'échelle du pays. Mais **la prise en main opérationnelle du sujet par les entreprises est une nécessité**. En cela, le Pacte National agit comme un atout pour les guider dans cette démarche.

En témoignent les nombreuses actions mises en œuvre, parmi lesquelles **la promotion du covoiturage* largement déployé par les entreprises signataires, ou encore le télétravail**, « démocratisé » depuis l'épidémie de COVID et qui continue d'être largement pratiqué aujourd'hui.

En 2020, forte de ces constats, la Mission pour la Transition Énergétique (MTE), accompagnée de la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité, lance un « **Plan de Mobilité des Entreprises** ». La cible : les 24 établissements signataires du Pacte National les plus importants en nombre de collaborateurs représentant quelque 9.000 salariés.

Le présent guide vise à vous **partager des initiatives exemplaires en matière de mobilité** ayant émergé de cette dynamique.

A vous, à présent, de vous en inspirer...



* : <https://transition-energetique.gouv.mc/Rouler-autrement/Covoiturage>



LES ACTIONS DU PACTE NATIONAL

Le Pacte National propose des actions concrètes sur les trois secteurs d'émissions carbone : la mobilité, les déchets, l'énergie des bâtiments. En tant qu'adhérent, vous pouvez sélectionner les actions que vous souhaitez mettre en place et en ajouter à tout moment, par l'intermédiaire du Coach Carbone du Pacte :

<https://pacte-coachcarbone.mc/>



LES ACTIONS MOBILITÉ DU PACTE NATIONAL

NIVEAU 1

- Je promeus les solutions de mobilité durable auprès de mes équipes.
- Si j'achète un véhicule professionnel neuf ou d'occasion, je choisis un modèle électrique ou hybride.
- Je mets en place le télétravail.
- Je mets en place des horaires de travail décalés.

NIVEAU 2

- Je privilégie les réunions en visioconférence pour limiter les déplacements.
- Je mets à disposition de mes équipes au moins une alternative bas-carbone pour leurs déplacements professionnels (ex : carte de transport en commun, abonnement MonaBike, vélos en libre partage, abonnement Mobe, véhicule électrique).
- Je prends en charge une partie ou l'intégralité de l'abonnement aux transports en commun des collaborateurs.
- Je verse une prime aux collaborateurs qui souhaitent acquérir un vélo ou un véhicule électrique/hybride.
- Je privilégie les entreprises locales pour mes achats de biens, équipements et services, afin de réduire les déplacements.

LES BONNES PRATIQUES





ÉLECTRIFICATION & RATIONALISATION DE LA FLOTTE DE VÉHICULES

Electrifier et regrouper les voitures entre plusieurs services afin de diminuer la flotte de l'entreprise.

CONTEXTE

Le contexte environnemental, son adhésion au Pacte National et son bilan d'émissions de GES ont poussé MONACO TELECOM à aller de l'avant en matière de mobilité. Un engagement qui fait sens, quand on prend en considération son effectif de 270 employés (sur les 3 sociétés Monaco Telecom, Monaco Telecom International et Monaco Telecom Services).

OBJECTIFS

Une volonté de réduire et rationaliser le parc de véhicules, tout en le passant du thermique à l'électrique.

La quasi-totalité des voitures des techniciens terrain est en effet électrique (exception faite des utilitaires) et la transition est en cours sur les scooters : déjà 8 scooters électriques à ce jour, l'objectif étant de passer de 17 scooters thermiques à 11 électriques en l'espace de trois ans, soit une économie de 10t de CO2/an (0,5% de réduction des émissions directes pour la Société).

FLOTTE MONACO TELECOM EN SEPTEMBRE 2023 / OBJECTIF 2024

	THERMIQUE	ÉLECTRIQUE	% ÉLECTRIQUE	OBJECTIF ÉLECTRIQUE 2024
Voitures	3	22	88%	95%
Scooters	6	8	57%	100%
Utilitaires	13	0	0%	17%

La transition à l'électrique des voitures et utilitaires s'accompagne également d'une rationalisation du parc avec la mise en place de pool de véhicules par équipe (les véhicules ne sont plus attitrés à un collaborateur).

ÉTAPES DE LA DÉMARCHE, MOYENS MIS EN ŒUVRE ET DIFFICULTÉS ÉVENTUELLES

DATES CLÉS	
2014	Initialisation de la démarche avec test de véhicules électriques
2019	Passage aux véhicules électriques
2022	Tous les véhicules techniques de terrain sont électriques
2023	71% des véhicules du Comité de Direction sont hybrides

LA DÉMARCHE

Dans un premier temps, **switch progressif des scooters actuels** (à leur date prévue de remplacement) puis, dans un second temps, rationalisation du nombre de scooters : **mise en place de pool de véhicules par équipe.**

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES SUR L'ÉLECTRIFICATION

- Les technologies ne sont pas encore optimales (autonomie) ;
- Le coût.

CONSTAT/RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENT

Les équipes se sont adaptées à la rationalisation (et donc à la réduction du nombre) de scooters et de véhicules.

LES SUITES DONNÉES À L'INITIATIVE

- Poursuite du switch de la flotte de scooters : objectif 100% électrique en 2024 ;
- Passage à l'électrique des utilitaires en fin de vie et rationalisation des utilitaires ;
- Passage à l'électrique pour un véhicule thermique de Direction en 2024 ;
- Passage au tout électrique pour les véhicules de Direction en 2025.

Le saviez-vous ?

Les autres initiatives de mobilité de MONACO TELECOM :

- Un bilan GES est réalisé en mars/avril 2023 par Eco CO2. Des indicateurs permettent de l'automatiser et de suivre les tendances, à partir de récupération de données mensuelles ;
- L'enquête mobilité réalisée avec un très fort taux de réponse de 82% pour une meilleure compréhension des déplacements domicile-travail ;
- Télétravail : jusqu'à 3 jours pour certains ;
- Forfait mobilité durable de 22€/mois pour les usagers des transports en commun, les véhicules écologiques et le covoiturage ;
- MONACO TELECOM propose des abonnements MonaBike et transports en commun pour les déplacements professionnels (mais possibilité de les utiliser à titre personnel ponctuellement) ;
- Abonnement à un contrat Mobee pro ;
- Covoiturage : projet d'organiser un « Teams dating mobilité » par quartier. Premier quartier : Fabron. Il y aura un pilote par quartier qui tiendra la liste des employés à jour.

2

CONVERSION DU PARC DE VÉHICULES PROFESSIONNELS A L'ÉLECTRIQUE

La vision de la Société Monégasque des Eaux en termes de mobilité ?

Le duo transition-conversion !

CONTEXTE

En 2013, la Société entame la conversion de sa flotte à l'électrique (en louant des batteries) et prend la décision de substituer, à chaque remplacement, un véhicule thermique par un électrique.

Du fait de son activité répartie sur tout le territoire monégasque et de la dispersion des sites dédiés au service des eaux, la SOCIÉTÉ MONÉGASQUE DES EAUX (SMEAUX) dispose d'un parc de véhicules hétérogène assez important. **26 véhicules sont répartis de la manière suivante : 14 scooters ; 7 voitures ; 4 fourgons et 1 poids lourd.**

OBJECTIFS

Les objectifs clairement affichés de la SMEAUX sont :

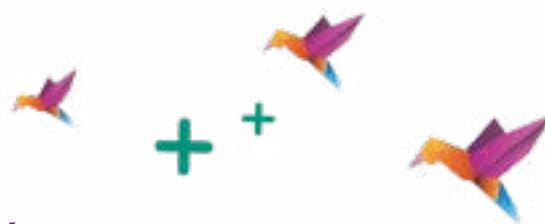
- De contribuer à la baisse des émissions de gaz à effet de serre de la Principauté ;
- De promouvoir les véhicules électriques ;
- D'améliorer le bilan sonore de ses interventions.

Une triple démarche qui s'inscrit notamment dans les engagements pris en 2018, lors de son adhésion au Pacte National pour la Transition Énergétique.

ÉTAPES DE LA DÉMARCHÉ, MOYENS MIS EN ŒUVRE ET DIFFICULTÉS ÉVENTUELLES

Le 1^{er} remplacement a lieu en 2013 pour tester la solution. **6 véhicules électriques suivront.**

COÛTS A ce jour, le montant des acquisitions s'élève à **118.000€** (36.000€ d'aide de l'Etat). Il faut ajouter à cette somme le déploiement de 2 bornes de recharge (22 kW) sur chaque site - Larvotto et UTER - et de petits chargeurs devant les bureaux pour les scooters et petits véhicules, pour un montant total de **20.000€**



CONSTAT/RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENT

Les véhicules écologiques sont parfaitement adaptés à l'activité de la SMEAUX, à faible kilométrage journalier. Le confort d'utilisation est en outre bien accueilli par les agents, qui adhèrent plus facilement encore au projet.

La piste d'amélioration concerne les scooters électriques, destinés à la base au service d'urgence et d'astreinte, mais qui s'avèrent encore trop limités en autonomie. (La SMEAUX les a alors attribués au service « Abonnés » dont l'activité est plus prévisible).

LES SUITES DONNÉES À L'INITIATIVE

Si la technologie le permet et que la Société a l'assurance de ne pas connaître de panne ou de difficulté, les fourgons et, éventuellement, le poids lourd avec grue destiné à manipuler des tuyaux en plein chantier, seront à terme basculés à l'électrique. Dès 2024, le programme devrait également se poursuivre avec l'achat d'un nouveau fourgon électrique.

Le saviez-vous ?

- **Toute l'information sur les subventions véhicules écologiques concernant les voitures, 2 roues et poids lourds** et sur l'électrique de manière générale dans la rubrique « Rouler autrement » du site MTE : <https://transition-energetique.gouv.mc/Rouler-autrement>

Vous y trouverez notamment un guide des 2 roues électriques disponibles à Monaco.

De nombreuses autres Entités ont également entamé la transition de leur flotte : le GRIMALDI FORUM, le MUSÉE OCÉANOGRAPHIQUE, la SMEG, etc.

- **L'engagement de la SMEAUX ne s'arrête pas là. Citons entre autres :**
 - La réalisation d'un Bilan carbone approfondi avec Enertech-Monaco et une « enquête déplacements » auprès des 42 employés de la SMEAUX, qui permet de partager et d'échanger sur les pratiques et usages de mobilité. Les résultats montrent que le poids de la mobilité est relativement faible mais facile à mettre en œuvre ;
 - Une discussion est en cours avec les Délégués du Personnel sur un forfait mobilité. Un forfait déplacements de 24€/mois est proposé depuis une dizaine d'années à ceux qui ne disposent pas d'un véhicule professionnel. Une réflexion est en place pour récompenser éventuellement les personnes se déplaçant à pied ou à vélo ! En effet, il faut veiller à ne pas créer d'insatisfaction chez ceux qui viennent travailler à pied.

3

INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE POUR LES CLIENTS ET EMPLOYÉS

« Satisfaire la clientèle et les collaborateurs engagés afin de promouvoir l'électromobilité auprès de tous. »

CONTEXTE

BNP PARIBAS a constitué un Comité Participatif au niveau du Territoire afin de couvrir le plus largement possible les enjeux RSE dont la Mobilité afin d'être force de propositions et promouvoir de nouvelles initiatives.

OBJECTIFS

Satisfaire la clientèle, être promoteur auprès de l'ensemble des collaborateurs afin de privilégier l'électromobilité.

ÉTAPES DE LA DÉMARCHE, MOYENS MIS EN ŒUVRE ET DIFFICULTÉS ÉVENTUELLES

2017	La banque démarre sa transition avec l'achat d'un véhicule électrique (Smart), de 2 bornes et de 2 câblages de recharge de scooters pour les parkings privés de la banque, à destination de nos clients et de nos collaborateurs - Coût d'achat et d'installation : 36.600 € TTC
2021	Achat d'un deuxième véhicule électrique => Coût : 50.000 € TTC
2022	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Côté Wealth Management (WM) : 2 nouvelles bornes viennent renforcer le dispositif (après validation auprès de la DPUM et visite des pompiers) - 9.000 € TTC ▪ Côté Banque Commerciale en France (BCEF) : installation d'une prise pour re-chargement : Coût 1.776 € HT
2023	Achat d'un scooter électrique - 9.200 € TTC

À ce jour, la Banque au sein du Territoire de Monaco (BCEF+WM) dispose de 6 véhicules écologiques (2 électriques, 3 hybrides et 1 scooter électrique).

Les bornes sont systématiquement utilisées en semaine, avec une consommation moyenne mensuelle de 500 Kwh (pour les 4 bornes côté WM).

Les subventions de l'Etat ont été significatives et se sont élevées à respectivement 3 300€ pour l'achat du Scooter et 7.200€ pour la Smart.

A contrario, les normes de sécurité dans les parkings ont limité le nombre de bornes : la puissance électrique de certains immeubles peut être limitée.

CONSTAT/RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENT

La rotation sur les bornes se fait en bonne intelligence entre salariés et clients. Il n'y a à ce stade pas nécessité de mettre en place une gestion des flux ou un planning établi. Les 5 emplacements de recharges électriques sont très fréquemment utilisés et Monaco ON - les bornes publiques dans la ville - est une solution certes non directe, mais complémentaire.

LES SUITES DONNÉES À L'INITIATIVE

En fonction de l'évolution du parc automobile, de nouvelles bornes électriques pourraient prochainement être rajoutées. Il pourrait également être envisagé de limiter le temps de charge pour favoriser la rotation.

Le saviez-vous ?

- **Les bornes intelligentes vous permettent de piloter la charge à distance...**
Reliée à une application mobile en Bluetooth ou en Wi-Fi, elle permet de piloter le chargement de la batterie de manière optimale. Elles limitent également la charge selon la puissance disponible (puissance répartie si plusieurs véhicules se chargent au même moment) !
- Disponibilité en temps réel, possibilité d'enregistrer une borne Monaco ON en « favori », L'App Your Monaco vous donne toute l'info sur la recharge publique !
- Pour un usage responsable de la recharge, le Gouvernement a travaillé sur un clip dédié mettant en scène Lucas di Grassi, Champion du monde 2016/2017 de Formule E et résident monégasque :
<https://www.youtube.com/watch?v=qDPilt4aA0>
- **L'engagement de BNP PARIBAS ne s'arrête pas là ! En effet :**
 - La Banque propose une prise en charge sur les abonnements de transports en commun et de MonaBike afin de limiter les émissions carbone et désengorger le trafic routier à Monaco ;
 - Elle travaille par ailleurs sur un Pass mobilité ou autre accompagnement similaire ;
 - Une réflexion a été proposée par le Comité Participatif afin de privilégier le covoiturage entre collaborateurs disposant d'une place de parking ;
 - les idées « mobilité » sont remontées au Comité RSE via un Comité participatif qui compte une quinzaine de membres ;
 - Le télétravail est déjà en place mais le nombre de jours par semaine va être étendu... Des travaux sont imminents ; les espaces de travail seront alors réaménagés pour favoriser le télétravail.



UN FORFAIT MOBILITE POUR FAVORISER LES MODES DOUX

Le «*Forfait mobilité durable*» comme témoin d'un engagement fort.

CONTEXTE

Fin 2022, CFM INDOSUEZ WM a décidé de mettre en place un forfait mobilité durable pour les trajets domicile / travail de ses collaborateurs. Environ 300 collaborateurs sont éligibles au forfait, et ce quel que soit leur statut (CDD, CDI, alternants, stagiaires...).

Il n'a fallu qu'un mois pour mettre en place cette mesure.

OBJECTIFS

Inciter à l'utilisation des transports en commun et /ou à des modes de déplacements écologiques.

ÉTAPES DE LA DÉMARCHE, MOYENS MIS EN ŒUVRE ET DIFFICULTÉS ÉVENTUELLES

Sur les 300 collaborateurs concernés, plus de 50% ont choisi d'en bénéficier.

<p>COÛT</p>	<p>Entre 15 et 30 € / mois et par collaborateur, en fonction de son adresse (100 % des frais réels sont, par exemple, pris en charge jusqu'à Menton). Le coût pour CFM INDOSUEZ WM : environ 17.000 € par an. Pour les stagiaires, le forfait se décide au prorata du temps de présence.</p>
<p>EXCLUSION</p>	<p>Sont de fait exclus les salariés qui disposent d'un véhicule de fonction ou d'un parking ainsi que ceux qui covoiturent par le biais de la plateforme Klaxit par BlaBlaCar Daily. En effet, l'état monégasque cofinance le projet et rémunère le conducteur tandis que les trajets sont entièrement gratuits pour le passager, quelle que soit la distance effectuée.</p>
<p>DIFFICULTÉS RENCONTRÉES</p>	<p>La mise en place de ce forfait est particulièrement chronophage pour les Ressources Humaines, puisque tout est ajouté manuellement à chaque bulletin de salaire. Pour alléger ce travail, CFM INDOSUEZ WM réfléchit à un autre mode de fonctionnement.</p>

CONSTAT/RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENT

Un bilan très positif. Les collaborateurs sont ravis, d'autant que la démarche est étendue aux vélos et scooters électriques.

Le saviez-vous ?

▪ L'engagement de CFM INDOSUEZ WM ne s'arrête pas là ! Jugez plutôt :

- La flotte de véhicules est en cours de conversion à l'écologique pour atteindre 100% d'ici 2025 ;
- Suite à une intervention de Monaco Bike 2 Work et de la MTE, 3 collaborateurs CFM INDOSUEZ WM ont rejoint l'Association ou viennent à vélo depuis leur domicile ;
- Au cours des entretiens d'embauche, la question du télétravail revient de plus en plus fréquemment, notamment pour éviter les trajets, les bouchons et les aléas des transports en commun. Ce système, encouragé par CFM INDOSUEZ WM, peut aller jusqu'à 2 jours par semaine.



5

REMBOURSEMENT DE L'ABONNEMENT « TRANSPORTS EN COMMUN »

Rembourser l'abonnement « *transports en commun* »
pour mobiliser plus encore !

CONTEXTE

Proposer un remboursement des abonnements des collaborateurs aux transports en commun pour les sensibiliser et mobiliser davantage, les encourager à laisser leur voiture au garage, être plus attractif pour les futurs recrutements et pour favoriser une prise de conscience sur l'impact CO₂ de la mobilité.

OBJECTIFS

Les employés de COTY LANCASTER sont déjà sensibilisés à la problématique de la mobilité douce : les employés des bureaux Usine et Recherche bénéficient du télétravail à hauteur de 50% et + de 50% viennent travailler en covoiturage. L'objectif est d'améliorer encore le % de covoiturage et de convertir aux transports en commun, vélo, marche... les employés venant travailler en voiture.

ÉTAPES DE LA DÉMARCHE, MOYENS MIS EN ŒUVRE ET DIFFICULTÉS ÉVENTUELLES

2018 Le remboursement partiel de l'abonnement pour les transports en commun est mis en place chez COTY LANCASTER.

MARS 2022 **La société passe au remboursement total de l'abonnement.**
Cette solution mobilité ne s'applique qu'aux collaborateurs ayant des horaires de bureau leur permettant de prendre les transports en commun.
Une « enquête mobilité » est réalisée chaque année, en septembre, afin d'analyser les déplacements domicile-travail et de suivre d'évolution des modes de transport utilisés.

CONSTAT/RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENT

Le bilan est positif. Les collaborateurs sont ravis ! Le remboursement des transports en commun favorise la mobilité verte et est un atout majeur dans le contexte économique actuel (pouvoir d'achat) et la forte hausse des carburants.

LES SUITES DONNÉES À L'INITIATIVE

Une partie des collaborateurs travaillant en quart n'est pas concernée par cette mesure car leurs horaires de travail ne leur permettent pas d'utiliser les transports en commun. En plus du covoiturage, COTY LANCASTER recherche d'autres solutions telles qu'une navette interentreprises.

Le saviez-vous ?

- **Un kit de communication sur le covoiturage** avec l'application Klaxit par BlaBlaCar Daily est disponible. Faites-en la demande en envoyant un mail à pnte@gouv.mc
- **L'engagement de COTY LANCASTER ne s'arrête pas là. Citons plutôt :**
 - Sensibilisation à Klaxit par BlaBlaCar Daily : 70% des collaborateurs sont inscrits à l'application et, parmi eux, 83% l'utilisent régulièrement ;
 - Communication interne régulière sur la mobilité ;
 - 2 Référents mobilité mis en place sur site pour conseiller, orienter sur l'application Klaxit par BlaBlaCar Daily ;
 - Demande d'intervention de la MTE sur leur site pour des communications générales (ex : journée de la terre) ;
 - Participation active aux ateliers Mobilité de la MTE.



INCITATION À L'UTILISATION DES TRANSPORTS EN COMMUN

Faciliter l'utilisation des transports en commun avec un accompagnement allant bien au-delà de la seule aide financière !

CONTEXTE

En 2019, une consultation des collaborateurs montre que beaucoup d'entre eux craignent de prendre le train, notamment à cause des grèves, des retards et autres contraintes. Le MUSÉE OCÉANOGRAPHIQUE propose d'abord des aides financières pour ceux qui utilisent les transports en commun... avant de s'apercevoir que ce n'est pas suffisant et qu'il faut surtout rassurer et accompagner les employés.

OBJECTIFS

Favoriser l'utilisation des transports en commun en apportant des aides et réponses complémentaires pour faciliter le passage à l'acte.

ÉTAPES DE LA DÉMARCHE, MOYENS MIS EN ŒUVRE ET DIFFICULTÉS ÉVENTUELLES

Pour donner suite aux résultats de l'enquête réalisée en 2019, de nombreux facilitateurs sont mis en place pour les collaborateurs utilisant les transports en commun :

- 75% des frais de transport en commun pris en charge ;
- 25 abonnements annuels (à 80 euros) à MonaBike en libre-service pour les équipes afin de faciliter les déplacements de la Gare au Rocher. Pour certains qui les utilisent régulièrement, elles sont même nominatives ;
- Abonnements Mobee (20 collaborateurs- 29 euros par mois) + trajets couverts pour permettre aux salariés de rentrer en cas de problèmes ;
- 8 cartes de parking de prêt provisoires et utilisation du parvis en cas d'urgence pour les collaborateurs qui utilisent les transports en commun afin qu'ils puissent utiliser leur véhicule de façon exceptionnelle lors des grèves par exemple ;
- Communication sur les applis locales (CAM, City Mapper, Your Monaco, Urban report ...) pour faciliter les déplacements dans Monaco ;
- Mise en place des défis Marche à pied (No Finish Line, We Ward) ;
- Création d'une cellule d'aide en cas de grève pour faciliter les déplacements. Elle organise les prêts de voitures, de cartes parking ainsi que les covoiturages.

CONSTAT/RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENT

La difficulté principale réside dans le fait de ne pas créer d'insatisfaction ni de frustration (faut-il rémunérer les marcheurs ?). Chacun doit se reconnaître dans l'effort qui est fait. Le travail réside également dans l'évitement d'une surenchère du « Qui est le plus vertueux ? » en trouvant des solutions alternatives.

LES SUITES DONNÉES À L'INITIATIVE

Environ 60% des collaborateurs répondent à l'enquête mobilité qui est relancée tous les 3 ans, ce qui permet de cibler les attentes pour mieux y répondre.

En plus d'un abonnement culture ou bien-être de 10 euros par mois et par collaborateur, qui doit être prochainement mis en place pour rendre les trajets plus ludiques (au choix : Netflix, Spotify, tutos de yoga, lecture, etc.) sont envisagés :

- Le remboursement de l'achat de chaussures de course ;
- De s'associer à l'Association MC Bike2Work ;
- De mettre en place une indemnité kilométrique « vélo » (basé sur du déclaratif) comme le fait Décathlon Monaco (ce qui fonctionne aussi pour les trottinettes) ;
- Une réflexion est en marche pour organiser un Challenge « marche ».

Le saviez-vous ?

- **L'application CityMapper** vous aide à déterminer le meilleur itinéraire en estimant les différents impacts environnementaux.
- **L'engagement du MUSÉE OCÉANOGRAPHIQUE ne s'arrête pas là. Citons plutôt :**
 - Conversion des véhicules des Services et de Direction en « full electric » ;
 - Sensibilisation à Klaxit par BlaBlaCar Daily : 1/4 des employés l'utilisent régulièrement ;
 - Télétravail : 1 jour par semaine pour ceux qui sont éligibles. Pour les autres, une étude est en cours pour une compensation « Bien-Être » ;
 - Enquête mobilité et Bilan carbone détaillé réalisés régulièrement ;
 - Un parking à vélos associé à des panneaux solaires d'une capacité de 20 vélos, réservé aux collaborateurs.



BILAN CARBONE DÉTAILLÉ ET ENQUÊTE MOBILITÉ

Un questionnaire « déplacements domicile / travail » pour une réponse au plus près des besoins.

CONTEXTE

Dans le cadre de sa politique de développement durable, le Groupe MONTE-CARLO SOCIÉTÉ DES BAINS DE MER (SBM) effectue, conformément à la réglementation en vigueur pour les entreprises cotées en Bourse, un Bilan carbone complet tous les 4 ans.

Ce bilan requiert la collecte de nombreuses données, liées notamment aux déplacements, représentant une source importante d'émission de gaz à effet de serre.

Une enquête « mobilité » (questionnaire déplacements domicile-travail), réalisée en lien avec la Direction des Ressources Humaines, a donc eu lieu en 2019 auprès de tous les collaborateurs en poste permanent, sur les données de l'exercice 2018-2019.

Une nouvelle enquête est réalisée courant décembre 2023 à début janvier 2024 sur les données de l'exercice écoulé 2022-2023.

OBJECTIFS

Obtenir un état des lieux précis de la mobilité des salariés et des émissions carbone générées pour mettre en place des réponses adaptées.

Définir une feuille de route destinée à réduire l'ensemble des émissions identifiées.

ÉTAPES DE LA DÉMARCHE, MOYENS MIS EN ŒUVRE ET DIFFICULTÉS ÉVENTUELLES

Pour la réalisation du Bilan carbone sur les données 2018-2019, un Comité de pilotage a été mis en place. Il était constitué de la Cellule Développement Durable du Groupe SBM, des collaborateurs concernés par la collecte des données (notamment achats et services techniques), accompagnés par une consultante externe, experte en calculs carbone.

L'une des étapes essentielles d'un Bilan carbone étant la définition du périmètre, il a donc été décidé d'inclure les déplacements domicile-travail, et ce même si la maîtrise par l'entreprise reste limitée sur ces derniers, lesquels représentent tout d'abord un choix personnel et relevant donc de la sphère privée, rendant d'autant plus importantes les actions de sensibilisation et d'incitation.

Pour réaliser l'enquête sur ces déplacements, l'effectif permanent du Groupe SBM au 31 mars 2019, représentant plus de 3.500 personnes, a été interrogé. Pour ce faire, un questionnaire a été diffusé par les Chefs de services pour atteindre l'ensemble du personnel, y compris les employés ne disposant pas d'ordinateur. Ces derniers ont ensuite communiqué les résultats

regroupés, qui ont été finalement intégrés dans un fichier global. Le questionnaire demandait les km parcourus par semaine et par mode de transport (voiture : essence, diesel, électrique ; deux roues : essence ou électrique ; bus ; train ; déplacements zéro ou basses émissions tels que la marche à pied, le vélo classique ou électrique, la trottinette classique ou électrique).

Le taux de réponse global, de 52%, a été tout à fait satisfaisant.

Une nouvelle enquête est réalisée courant décembre 2023 à début janvier 2024 sur les données de l'exercice écoulé 2022-2023.



COÛTS

Le Bilan carbone a mobilisé deux personnes durant 6 mois (sur au moins la moitié de leur temps de travail). Les collaborateurs concernés par la collecte des données ont également été impactés. A ces ressources internes s'ajoute le coût de l'accompagnement par la consultante externe.

Le coût de l'enquête déplacements domicile-travail est essentiellement constitué par les ressources humaines nécessaires à la préparation et au traitement des résultats.

CONSTAT/RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENT

Les résultats de l'enquête mobilité ont laissé apparaître des différences notables dans les modes de déplacement selon la nature des postes et les horaires de travail associés, à savoir le personnel administratif avec des horaires de jour, et le secteur hôtelier avec des périodes de travail qui se succèdent 24h/24h.

Il ressort également la présence de freins à l'utilisation des modes de transport durable. Ainsi, le TER était-il employé par 50% des salariés du siège Aigue-Marine, et beaucoup moins dans les autres secteurs (17%), la gare étant plus éloignée et les horaires de train moins adaptés à ceux du personnel. Les véhicules électriques et les modes de déplacement « zéro carbone » restaient peu nombreux. Il fallait donc trouver des alternatives, à l'image du covoiturage.

LES SUITES DONNÉES À L'INITIATIVE

Le Groupe SBM, à la suite de l'enquête, a en effet fait la promotion du système de covoiturage Klaxit par BlaBlaCar Daily et a réalisé une sensibilisation en faveur des déplacements doux.

La nouvelle enquête sur l'exercice 2022-2023 apportera certainement des renseignements précieux sur les pratiques actuelles et permettra de réfléchir aux actions possibles.

Il sera pertinent d'analyser l'évolution des comportements, avant et après la période Covid.

Des effets sensibles sont en effet attendus par le déploiement plus fort du télétravail depuis la crise Covid, ainsi qu'une tendance vers davantage de déplacements doux (notamment des vélos et trottinettes). Cela reste à prouver par l'analyse des données.

L'étape suivante sera la définition des mesures pour inciter encore davantage à des déplacements décarbonés.

Le saviez-vous ?

- **Il existe une subvention pour réaliser un Bilan carbone approfondi...**

Toute l'info : <https://monentreprise.gouv.mc/thematiques/local-et-environnement/environnement/aides-en-faveur-des-locaux-et-des-logements/beneficier-d-une-aide-aux-entreprises-dans-leur-transition-energetique-aupres-du-fonds-vert>

- **La Société des Bains de Mer ne s'arrête pas à cette enquête mobilité.**

Parmi les actions concrètes menées dans ce domaine, peuvent être notamment citées :

- Les cartes de bus CAM mises à disposition pour les déplacements inter-établissements des employés ;
- La sensibilisation des collaborateurs à la mobilité propre via le blog Go sustainable et les communications régulières des Green Teams ;
- La promotion de la plateforme de covoiturage Klaxit par BlaBlaCar Daily et des applications telles que City Mapper et Your Monaco ;
- La mise en place d'un rack de parking vélos dans le parking du Casino ;
- Le développement du parc des véhicules électriques, notamment pour les utilitaires (contrat de location longue durée : 21 véhicules électriques et 2 hybrides livrés depuis 2019) ;
- Les bornes de recharge électrique dans ou autour des établissements pour les clients et employés (Superchargeur au Monte-Carlo Bay et borne Tesla au Monte-Carlo Beach).



FACILITATION DE L'UTILISATION DU VÉLO

Doubler les capacités pour garer son vélo, faciliter son utilisation...
et multiplier les satisfaits !

CONTEXTE

SBM OFFSHORE s'engage à protéger les personnes et à préserver l'environnement. Ainsi SBM OFFSHORE œuvre pour un lieu de travail sans incident afin de protéger son atout le plus précieux : les personnes responsables du succès de l'entreprise. Sur les 860 collaborateurs de l'entreprise, une proportion importante de sportifs, qui préfèrent le vélo au train, pédalent pour venir travailler. Pour répondre à leurs besoins, un rack à vélos suspendus, recommandé par l'Association MC Bike2Work, a été installé au sein des locaux.

OBJECTIFS

Répondre au nombre croissant de collaborateurs venant à vélo en leur facilitant le rangement du vélo à l'arrivée.

ÉTAPES DE LA DÉMARCHE, MOYENS MIS EN ŒUVRE

Une étude réalisée début mai 2023 par SBM OFFSHORE a mis en valeur la nécessité d'augmenter la capacité des racks à vélos, laquelle a été doublée par le simple fait de suspendre les emplacements ainsi optimisant l'espace existant, et répondre aux différents types de vélo tels que sportif, ville, vtt, électrique, ...

Par ailleurs, pour améliorer le confort de ses collaborateurs, SBM OFFSHORE a mis en place des équipements adaptés : casiers individuels, douches à tous les étages...

Enfin, en termes de sécurité des usagers, des feux d'accès aux locaux et un marquage au sol ont été implémentés dans les accès aux locaux (parking).

En parallèle, SBM OFFSHORE organise régulièrement des journées de formation à la sécurité routière destinée notamment à inciter les collaborateurs à s'équiper correctement.

Ces efforts ont été couplés à une communication appuyée et de nombreux échanges avec les utilisateurs.

Le coût de l'opération : 10.000 € environ.

CONSTAT/RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENT

C'est un succès : les racks, adaptés aux différents types de vélos, sont utilisés à 100% et le nombre d'utilisateurs a augmenté, même en temps de pluie.

LES SUITES DONNÉES À L'INITIATIVE

Continuer à suivre les besoins et organiser régulièrement des formations sécurité routière à vélo, promouvoir l'association MC Bike2work.

Le saviez-vous ?

- **L'engagement de SBM OFFSHORE ne s'arrête pas là. Citons entre autres :**
 - La promotion efficace du covoiturage avec l'application Klaxit par BlaBlaCar Daily, avec 186 covoitureurs ;
 - La mise en place d'un petit parc à trottinettes (8 places) ;
 - L'installation de 12 bornes de recharge rapide véhicules électriques dans les locaux.





PROMOTION DES TRANSPORTS EN COMMUN DANS L'ÉVÉNEMENTIEL

La gratuité ou une réduction appliquée aux visiteurs et congressistes utilisant les transports en commun !

CONTEXTE

Dans le cadre d'un partenariat avec la Compagnie des Autobus de Monaco (CAM), les congressistes bénéficient, sous conditions*, d'un accès gratuit aux transports en commun pour se déplacer dans Monaco tout au long de l'événement auquel ils participent, sur simple présentation de leur badge.

Par ailleurs, sur présentation d'un billet TER Sud daté du jour, une réduction d'environ 20% est offerte aux visiteurs sur le tarif d'entrée aux expositions d'été du GRIMALDI FORUM.

OBJECTIFS

Inviter les congressistes à utiliser les transports en commun pour se déplacer en Principauté et inciter tous les visiteurs à privilégier le train plutôt que la voiture pour se rendre à Monaco.

ÉTAPES DE LA DÉMARCHE, MOYENS MIS EN ŒUVRE ET DIFFICULTÉS ÉVENTUELLES

Cette démarche fait l'objet :

- d'un partenariat noué avec la CAM ;
- d'un partenariat avec la SNCF, renouvelé annuellement depuis 2018.

COÛTS

- Pour la gratuité des transports en commun dédiée aux congressistes : **en 2023, forfait minimum de 150 € TTC par événement + 1,50 € TTC par passage ;**
- Pour la réduction proposée aux visiteurs de l'exposition d'été utilisant le train : **en 2023, 3€ de réduction appliquée sur 4.786 tickets d'entrée à l'exposition « Monet en pleine lumière », soit 14.358 €.**

* : L'organisateur doit faire une demande de réservation d'espaces auprès du Convention Bureau et remplir ces conditions :

- Occuper de manière significative le GRIMALDI FORUM Monaco ;
- Réserver un minimum de 1.000 nuitées / chambres réparties sur 2 nuits consécutives au minimum, dans au moins deux hôtels situés en Principauté ;
- Utiliser la calculatrice carbone de la Direction du Tourisme et des Congrès (pour les événements de moins de 1.000 personnes) : <https://cvb.visitmonaco.com/fr/47022/calculer-l-empreinte-carbone-de-votre-evenement>.

CONSTAT/RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENT

L'initiative d'offrir les déplacements en transports en commun aux congressistes est très appréciée et fortement utilisée dans le cadre des événements accueillant un grand nombre de participants : cela représente 6.000 à 7.000 voyages par an !

Par ailleurs, la part de « visiteurs de l'exposition estivale » se rendant à Monaco en train est en augmentation depuis deux ans.

LES SUITES DONNÉES À L'INITIATIVE

Les partenariats avec la SNCF et la CAM se poursuivent sur ces mêmes bases.

Le saviez-vous ?

■ L'engagement du GRIMALDI FORUM ne s'arrête pas là.

Citons d'autres démarches :

- Une enquête mobilité et le calcul de l'empreinte carbone des déplacements professionnels et domicile-travail de ses salariés ;
 - Une promotion en interne de l'application de covoiturage Klaxit par BlaBlaCar Daily est effectuée... et efficace, puisque plus de 40% des employés sont des covoitureurs actifs.
- **Une démarche similaire en Principauté** : le Musée d'Anthropologie de Monaco propose une réduction de 50% sur ses éditions aux visiteurs se rendant à Monaco en utilisant les transports en commun.





MOBEE PRO

L'autopartage 100% électrique et 100% pratique, à portée de tous.

CONTEXTE

- Un service d'autopartage 100% électrique destiné aux professionnels ;
- Rassembler un grand nombre d'entreprises autour de l'utilisation partagée de véhicules 100 % électriques ;
- MOBEE PRO offre des avantages écologiques, économiques et une simplicité d'utilisation ;
- Aujourd'hui MOBEE, c'est 2.200 utilisateurs du service.

OBJECTIFS

Proposer aux entreprises de la Principauté une solution de mobilité douce 100% électrique pour les trajets professionnels et personnels entièrement gérée par les équipes de la SMEG.

UNE FLOTTE DE VÉHICULES QUI RÉPOND AUX BESOINS DU QUOTIDIEN ET ÉVÈNEMENTIELS

A ce jour, plus de 60 véhicules sont à disposition :

- Des Twizy pour des trajets intra Monaco et dans les villes limitrophes (Villefranche, Saint-Jean Cap-Ferrat, Beaulieu, Eze, Cap-d'Ail, La Turbie, Beausoleil, Roquebrune et Menton) ;
- Des e-Peugeot et Tesla model 3 pour se déplacer dans les régions PACA, Ligurie et Piémont.

UNE ADHÉSION SIMPLE ET RAPIDE

1. Souscrire à MOBEE PRO et accéder au portail de gestion permettant de contrôler l'accès au service pour les employés.
2. Sélectionner un abonnement mensuel en fonction du nombre d'utilisateurs, avec une tarification progressive débutant à partir de 24€ HT/mois.
3. Gérer de manière autonome les autorisations d'accès au service, ainsi que les itinéraires et les déplacements effectués par les salariés.
4. En utilisant ce service, il est possible d'octroyer aux employés une réduction de 50 % sur les tarifs des courses effectuées à partir de leur profil personnel.

TARIFICATION

Les courses sont ensuite facturées chaque mois selon le temps d'utilisation et le modèle utilisé (par minute, par heure, par jour), Mobee offre l'avantage de prix plafonnés le jour et la nuit.

DES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS AVANTAGEUX ET SANS CONTRAINTE

- Un parc automobile de 60 véhicules entièrement géré par les équipes Mobee ;
- Un stationnement 100% gratuit en Principauté (voirie et 35 parkings identifiés) ;
- Une assistance 24h/24 7jrs/7 ;
- Une assurance incluse ;
- Une gestion simple et autonome des courses de l'entreprise ;
- Une facturation mensuelle pour une comptabilité simplifiée ;
- Une remise de 50% sur le prix des courses professionnelles et personnelles.

Le saviez-vous ?

- En outre, de nombreuses entités telles que le **MUSÉE OCÉANOGRAPHIQUE** et **MONACO TELECOM** ont déjà adopté **MOBEE PRO** pour leurs déplacements professionnels, en faisant une alternative particulièrement intéressante pour les collaborateurs aux horaires décalés.
- Pour en savoir plus :
<https://www.mobee.mc/fr/mobee-pro> - commercial@smeg.mc



LES

BONNES

IDÉES

PÊLE-MÊLE



2 ROUES

L'HÔTEL FAIRMONT propose un remboursement des matériaux de protection (gants ou vestes) jusqu'à 100€.

Le **MUSÉE OCÉANOGRAPHIQUE** recommande de travailler avec une Compagnie d'Assurance pour un remboursement partiel des kits d'équipements de protection.

DÉCATHLON MONACO propose une indemnité kilométrique sur les vélos / les trottinettes.



WORLD CAFÉ AUTOUR DU COVOITURAGE



Certaines entreprises font se rencontrer leurs employés habitant un même quartier afin de favoriser le covoiturage.

SURPRIME POUR LES VÉHICULES UTILITAIRES DEPUIS JUIN DERNIER...

...pour l'acquisition de véhicules utilitaires légers (3,5 tonnes max et émettant moins de 21 g/km de CO²), **une aide forfaitaire complémentaire de 3.000 € s'ajoute à l'aide à l'achat s'élevant à 30% (plafonnée à 10.000€)** du prix du véhicule HT et hors options.

PRIME POUR L'ACHAT DE CAMIONS...

...pour l'achat de camions de marchandises électriques (> 3,5 tonnes et émettant moins de 21g / km de CO²), **une prime s'élevant à 20% du prix du véhicule HT, hors option (plafonnée à 40.000€).**



CONCLUSION

Ce recueil présente un ensemble d'usages écoresponsables développés par des entités signataires du Pacte National.

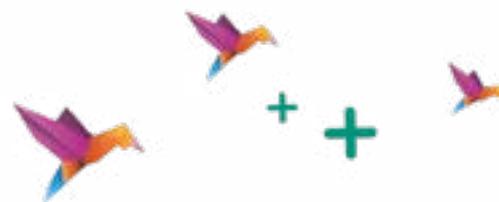
Pourquoi avons-nous fait le choix de vous partager ces 10 initiatives parmi les nombreuses autres mises en place en Principauté ? Parce que moins « sectorielles », elles nous semblaient plus facilement reproductibles, et donc plus aisées à s'approprier.

D'autres pourraient également voir prochainement le jour, à l'image d'une navette interentreprises pour les établissements ayant des activités nécessitant une arrivée sur le lieu de travail avant 6h du matin ou un départ tardif, et donc sans possibilité d'utiliser les transports en commun.

En bref, la mobilité, en Principauté, n'a pas dit son dernier mot. Entre nouvelles manières de penser ses déplacements et progrès technologiques, bien malin celui qui pourrait prédire les usages à venir...

En attendant, saisissez-vous d'ores et déjà de ces bonnes pratiques. Mettez-les en place et appropriiez-les-vous pour imaginer, vous aussi, la mobilité de demain.

La balle est dans votre camp ; à vous de jouer !



ANNEXE

INFOS ET OUTILS DE LA MOBILITÉ A MONACO

LES LIENS UTILES POUR VOTRE ENTREPRISE :

- **Promouvoir** et diffuser auprès de mes équipes **les fiches actions du Pacte National** : <https://pacte-coachcarbone.mc/actions/> ;
- Faire la promotion du **covoiturage avec** <https://transition-energetique.gouv.mc/Rouler-autrement/Le-covoiturage> ;
- **Instaurer l'usage du télétravail dans mon entreprise** ; comprendre et mettre en place : <https://monentreprise.gouv.mc/thematiques/emploi/reglementation-du-travail/teletravail/mettre-en-place-le-teletravail-dans-son-entreprise> ;
- **Encourager la marche** : Télécharger le guide Monaco Malin pour connaître les meilleurs « astuces » en termes de marche : les liaisons mécanisées regroupent 79 ascenseurs, 35 escalators et 8 travelators. La Principauté peut être parcourue à pied sans effort, en moins d'une heure : <https://monservicpublic.gouv.mc/thematiques/transports-et-mobilite/acces-circulation-et-stationnement/acces-se-deplacer-a-pied-en-principaute> ;
- **Encourager le choix du bus** : <https://www.cam.mc/> ;
- **Faire le choix du vélo électrique** : <https://monabike.mc/> ;
- **Privilégier l'autopartage avec Mobee** : www.mobee.mc ;
- **Rejoindre MC Bike 2 Work** : Association considérant le vélo comme la solution de transport viable, positive et écologique par excellence, et faisant d'elle son choix de transport privilégié pour se rendre sur son lieu de travail. Avec sa devise « *Pour la sécurité ensemble / Safer Together* », elle encourage ses membres à considérer chaque type de vélo comme la meilleure manière de commencer leur journée de travail. <https://www.mcbike2work.com/> ; MCBike2Work@gmail.com ;
- Connaître **le Plan d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite** : <https://monentreprise.gouv.mc/thematiques/ecosysteme-des-entreprises/acces-a-la-principaute/plan-d-accessibilite-pour-les-personnes-a-mobilite-reduite>.

LES APPLICATIONS

- **L'App Your Monaco** : info trafic, Mon train, Mon Bus, disponibilité en temps réel des bornes de recharge ;
- **L'App Citymapper** : pour se déplacer malin ;
- **L'App Waze** : pour optimiser ses trajets à et vers Monaco ;
- **L'App MonaPass** : application unique de billettique en Principauté de Monaco pour faciliter votre accès aux services de transport.

Votre entité met en place des bonnes pratiques non répertoriées dans ce Guide ?

Partagez-les avec nous. Nous les diffuserons sur notre page dédiée :

<https://pacte-coachcarbone.mc/initiatives/> !

 <https://transition-energetique.gouv.mc/>

 <https://pacte-coachcarbone.mc/>

 [Mission pour la Transition Energétique-Monaco](#)

 [mte_monaco](#)

 [Mission pour la Transition Energétique-Monaco](#)



Mission pour la Transition Energétique

18 allée Lazare Sauvaigo

98000 MONACO

+377 98 98 47 59

transition-energetique@gouv.mc

transition-energetique.gouv.mc



Gouvernement Princier

PRINCIPAUTÉ DE MONACO